



**Rapport de la 2^{ème} réunion
du Comité Régional de Coordination
du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC**

**Salle de réunion de la SNE
Brazzaville, République du Congo
11 et 12 novembre 2009**

La 2^{ème} réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC s'est tenue les 11 et 12 novembre 2009 à Brazzaville (Congo) dans les locaux de la SNE sous la présidence du Coordonnateur CEMAC, représentant le Président de la Commission de la CEMAC, en présence des représentants des Partenaires et Associés du projet : les représentants des cinq Ministères en charge de l'Energie (MINEE Cameroun, MMEH Centrafrique, MEH Congo, MERH Gabon, MPE Tchad), les représentants des cinq compagnies d'électricité en qualité de partenaires (AES SONEL du Cameroun, SNE du Congo, SEEG du Gabon, ENERCA de Centrafrique, STEE du Tchad) ainsi que de la BDEAC et de IED (CFE-CEMAC).

Les représentants de la Délégation de la Commission Européenne en République Centrafricaine et du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) ont également pris part aux discussions. Les représentants de la Guinée Equatoriale, invités pour prendre part aux travaux du Comité Régional de Coordination n'ont pas pu se joindre à la rencontre.

La liste des participants est jointe en annexe.

La réunion a été ouverte par le Représentant du Président de la Commission CEMAC, Coordonnateur CEMAC, qui dans son allocution a souhaité la bienvenue, rappelé l'historique du projet et son importance pour la CEMAC, les progrès accomplis depuis le 1^{er} CRC en Novembre 2008, et appelé tous les Partenaires et Associés du projet à respecter les engagements pris pour assurer le succès plein et entier de cet important projet. Il a souligné l'importance des aspects énergétiques dans la politique économique communautaire. Le Coordonnateur a souhaité aux participants des travaux fructueux.

L'ordre du jour proposé a été adopté avec amendement, notamment l'insertion d'un point d'information sur la Facilité Energie ACP – UE phase II. Puis, le CRC a mis en place le bureau de la réunion composé du coordonnateur CEMAC (Président) et des représentants de la RCA et du Congo (Rapporteurs), respectivement en tant que présidence en exercice de la CEMAC et pays hôte du CRC. Le Secrétariat a été assuré par la CFE CEMAC.

La CFE CEMAC a fait un bref rappel du contexte du projet, et les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- Volet branchements : Présentation détaillée par chaque pays, présentation d'ensemble par la CFE CEMAC, état d'avancement au 31 Octobre 2009, obstacles rencontrés, programme d'activités prévisionnelles pour 2010.
- Volet planification : Présentation détaillée du programme d'activités, état d'avancement au 31 Octobre 2009, obstacles rencontrés ; présentation des résultats du rapport de proposition de



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



projets électriques structurants au niveau communautaire discuté lors de l'atelier n°4 du volet Planification (9-10 novembre 2009, Brazzaville).

- Questions communes aux deux volets et divers : point de la situation financière ; identification des actions à mener pour lever les blocages sur les versements des contributions nationales et de la CEMAC, information sur la Facilité Energie II.

Des présentations et échanges qui ont suivi, il ressort :

Sur le volet branchements :

- L'année 2009 a été consacrée à l'ensemble des études nécessaires à la passation des commandes pour le lancement des travaux des zones test ;
- L'ensemble des études économiques des zones tests ont permis la mise au point d'un dossier tarifaire (branchement et consommation) transmis au ministère de tutelle lorsque ceux-ci étaient spécifiques.
- La phase d'épargne a débuté dans la zone test de Boeing (RCA) avec 600 clients ayant déjà souscrit ; elles auraient pu débuter depuis Février 2009 pour la zone de Dembe (Tchad) et Juin pour Ngangalingolo (Congo) mais ont été retardées pour éviter des communications trop précoces auprès des populations.
- Les appels d'offres ont été lancés dans quatre pays (juin pour ENERCA et la SNE, juillet pour la STEE et septembre pour AES SONEL). Les appels d'offres ayant été déclarés infructueux (Tchad, Congo, RCA), conformément aux dispositions du Contrat de Subvention CE – CEMAC, des négociations ont été entreprises avec les soumissionnaires et sont en cours de finalisation. La signature des marchés avec les soumissionnaires qui seront retenus est envisagée à la mi-décembre 2009. La mise en service des zones test est prévue :
 - En avril 2010 : zone de Mbanga Mpongo (AES- SONEL)
 - En septembre 2010 : zone de Boeing (ENERCA), Ngangalingolo (SNE) et Dembe (STEE)
- Pour la SEEG, la zone test ayant été modifiée sur décision du ministère de tutelle ; le dossier d'avant projet détaillé de la nouvelle zone sera transmis en décembre 2009. La réunion a souhaité que la zone test initiale d'Avéa soit incluse dans les zones de démultiplication.
- La CFE CEMAC a effectué de nombreuses missions circulaires en fonction de l'état d'avancement du projet dans les pays. Du fait des retards dans la prise de fonction des équipes branchement, la CFE CEMAC a été amenée à intervenir en maîtrise d'œuvre directe pour ne pas trop retarder l'exécution du projet : le délai de réalisation global de 4 ans est très court au regard des activités à mener et cette situation ne peut pas être prolongée au-delà de la phase test. Chaque compagnie d'électricité a l'entière maîtrise d'œuvre du volet national Branchements et décide des investissements notamment dans l'utilisation du budget réservé à la sous-traitance.
- Le calendrier pour la zone de démultiplication est le suivant :
 - Transmission du dossier de sélection des zones : décembre 2009
 - Validation du dossier de sélection des zones : fin janvier 2010
 - Mise en place d'une maîtrise d'œuvre fonctionnelle : janvier 2010
 - Rédaction des APD des différents projets et DAO : avril 2010
 - Lancement AO : mai 2010
 - Remise des offres : juillet 2010
 - Passation des commandes : septembre 2010
 - Réalisation des travaux sur site : Janvier à Octobre 2011

Ce calendrier permettra de rattraper le retard connu au cours de l'année 2009.

Sur le volet planification :

- La collecte des données a été suffisamment avancée pour constituer un Système d'Information Géographique (SIG) régional à partir des SIG nationaux avec les couches d'informations



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



suivantes : démographie, découpage administratif, infrastructures (électriques, routières, sociales), industries (minières, agro-forestières), ressources (hydroélectricité, biomasse, solaire, éolien, énergies fossiles). La collecte des données a été plus longue que prévue, induisant un retard d'environ 6 mois sur les activités du volet planification.

- Le SIG contient 36 663 localités géo-référencées, dont 33 226 pour lesquelles la population est connue (soit environ 35,3 millions d'habitants couverts par le SIG contre une population totale de 39,6 millions pour la CEMAC, soit 89%). Le SIG contient également 175 sites hydroélectriques géo-référencés (de puissance supérieure à 2 MW) et une information pour 170 sites d'industries (minières, agro-forestières).
- Deux ateliers de formation sur (i) la prévision de la demande et sur (ii) l'équilibre offre demande en vue de la sélection des projets régionaux prioritaires ont été organisés en 2009. Une session de validation des activités complémentaires sur les projets électriques structurants au niveau communautaire est programmée pour juin 2010 à N'Djamena.
- Avant la rencontre de N'Djamena, les cellules nationales travailleront en concertation avec la CFE CEMAC pour collecter les données complémentaires permettant de valider les choix de projets régionaux structurants. La CFE CEMAC adressera un canevas de travail aux cellules nationales pour le 15 décembre 2009.
- Au niveau national, la coordination et les échanges d'information seront renforcés au sein des équipes.
- La CFE CEMAC a présenté les résultats du rapport de proposition de projets électriques structurants au niveau communautaire qui comprend une dizaine de projets, pour un total d'investissement de l'ordre de 2 milliards d'euros (1310 Milliards de FCFA). Parmi cette dizaine de projets (Cf. tableau de synthèse en annexe), le CRC a souhaité que les travaux complémentaires d'investigation soient menés en priorité sur les projets présentant un vrai enjeu stratégique pour les pays de la CEMAC :
 - RCA, Cameroun, Congo : ouvrage hydroélectrique de Dimboli, (environ 180 MW) pour alimenter les zones voisines des 3 pays et injections dans les réseaux nationaux des 3 pays.
 - Gabon, Congo : interconnexion entre les ouvrages hydroélectriques existants d'Imboulou (120 MW) et Grand Poubara (160 MW) et alimentation des zones voisines des 2 pays.
 - Cameroun, Tchad : Interconnexion de Maroua et Ndjamen (utilisation des excédents de Lagdo) puis ouvrage hydroélectrique de Bini Warak, (environ 46 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays.
 - Cameroun, Gabon : ouvrages hydroélectriques de Memve'élé (environ 200 MW) et Fe II (environ 36 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays.
- Au stade actuel d'investigation, les dénominations des projets restent à confirmer car plusieurs ouvrages hydroélectriques peuvent être en concurrence. Les investigations complémentaires à réaliser en 2010 doivent permettre de lever ces incertitudes. Une carte illustrative des projets est jointe en annexe.
- Le CRC a souhaité que les zones d'alimentation pré-identifiées dans le rapport de proposition de projets électriques structurants au niveau communautaire ne soient pas figées et soient reconsidérées au cours des activités complémentaires d'études en 2010.
- Le CRC a souligné la complémentarité des travaux menés dans le cadre du volet planification avec les activités du PEAC et souhaité que la coordination soit encore renforcée à travers des échanges réguliers d'informations. En particulier, la base SIG régionale doit intégrer tous les projets électriques en cours d'étude ou de développement.

MP

A-

d



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



Sur l'organisation et la gestion financière du projet :

- Un avenant budgétaire a été signé au cours de l'année 2009 entre la CEMAC et la Commission Européenne. Il a permis de réintégrer des montants consacrés à la maîtrise d'œuvre en interne de chaque société d'électricité pour correspondre aux conditions réelles de mise en œuvre du projet.
- Toutes les Conventions entre la CEMAC d'une part, les partenaires et Associés d'autre part ont été signées. Le Comité Régional de Coordination a constaté que les contributions financières des codonateurs pour l'année 2008 et pour l'année 2009 qui devaient être versées avant la tenue du 2^{ème} CRC au compte du projet CEMAC ENERGIE, n'ont pas encore été versées:
 - MEH Congo : 38,4 MFCFA pour 2008 et 287,04 MFCFA pour 2009 ;
 - MERH Gabon : 32 MFCFA pour 2008 et 239,2 MFCFA pour 2009 ;
 - MPE Tchad : 50 MFCFA pour 2008 et 300 MFCFA pour 2009.
 - CEMAC : sur un montant de 300 MFCFA pour 2008 et 200 MFCFA pour 2009, seuls 100 MFCFA ont été versés en 2009.
- La CEMAC a informé qu'un versement complémentaire de 100 MFCFA était en cours pour 2009 et que le reliquat des sommes dues a été budgété pour 2010.
- Le MEH Congo a informé que le traitement des sommes dues au titre de 2008 et 2009 était en cours au niveau du Trésor et devrait intervenir avant la fin 2009.
- Le MPE Tchad a informé que le traitement des sommes dues au titre de 2008 et 2009 était en cours au niveau du Ministère des finances. Le règlement est attendu avant fin 2009.
- Le MERH Gabon a rappelé que les retards dans la signature de la Convention d'Association avec la CEMAC puis les événements politiques de l'année 2009 ont retardé le versement des contributions dues au titre de 2008 et 2009. Le versement est attendu avant fin mars 2010.
- La CEMAC (pour les Partenaires) et la CFE CEMAC (pour les Associés) ont effectué tous les versements d'avances prévues au titre de l'année 2008, à l'exception du MERH Gabon pour lequel la CFE CEMAC reste en attente des coordonnées bancaires.
- Le programme d'activités prévoit l'organisation en 2010 d'un Atelier politique de présentation des acquis du projet et de recherche des financements pour (i) la mise en œuvre des branchements périurbains complémentaires et (ii) la concrétisation des projets électriques régionaux.
- La prochaine réunion du CRC se déroulera au cours de la semaine du 8 au 12 novembre 2010, à Bangui (siège de la CEMAC). L'Atelier Politique au niveau Ministériel sera organisé au cours de la même semaine. Pour préparer ces événements importants, un film de présentation des acquis du projet sera réalisé (volet périurbain) et l'évaluation à mi-parcours sera réalisée avant pour que les éventuelles décisions de réorientation des activités du projet soient prises par le CRC 2010.

Recommandations

A l'issue de ces échanges et décisions, les membres du Comité Régional de Coordination ont formulé les recommandations suivantes :

- La constitution des équipes projet Branchements et Planification doit être définitivement stabilisée.
- Les dossiers complets relatifs à la sélection des zones test, incluant les éléments de garantie d'injection d'énergie sur les quartiers équipés par le projet, doivent être transmis à la CFE CEMAC au plus tard le 5 Décembre 2009.
- Les sociétés partenaires doivent décider dans un bref délai de leur organisation pour la maîtrise d'œuvre de la phase de multiplication, et le cas échéant cibler des prestataires potentiels, et en informer la CFE CEMAC avant le 10 Décembre 2009, avant d'engager le processus de sélection et de recrutement.
- Le versement effectif des sommes dues par les codonateurs au titre des années 2008 et 2009 est impératif pour permettre le respect du calendrier des activités de 2010.

NP

d



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



- Les sociétés Partenaires doivent transmettre un état d'avancement mensuel à la CFE CEMAC.
- La CFE CEMAC doit préparer un rapport comparatif des tarifs et des coûts du projet (branchements), et le diffuser à tous les Partenaires et Associés.
- Les travaux complémentaires d'investigation (volet planification) doivent être menés en priorité sur les projets approuvés par le CRC.
- Le renforcement de la coordination de l'activité planification avec les grands projets en cours d'étude et/ou de développement, et la coordination de bases de données avec celles du PEAC doivent être poursuivis.
- Tous les Partenaires et Associés doivent se mobiliser pour faire de l'atelier politique prévu en novembre 2010 un événement de grande ampleur en vue de (i) contribuer à la mobilisation de financements complémentaires pour l'extension des branchements à hauteur des objectifs du plan Energie CEMAC et pour (ii) répondre à la volonté des Hautes Autorités de la CEMAC d'inscrire le développement de l'hydroélectricité et des interconnexions parmi les axes stratégiques du Programme Economique Régional.

En conclusion, les participants au 2^{ème} Comité Régional de Coordination se sont réjouis de la qualité des échanges et des axes de travail dégagés pour l'année 2010. Ils ont adressé des motions de remerciements à la Commission de la CEMAC et au Gouvernement de la République du Congo pour la qualité de l'accueil et les facilités d'entrée et de séjour.

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2009

Les Rapporteurs du Comité Régional de Coordination

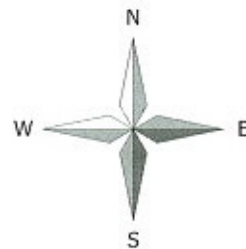
Jean Marie Iwandza
Directeur Général de l'Energie Congo

Privat Patrick Ngaye-Yankoisset
Directeur Général de l'Energie RCA

Le Président
du Comité Régional de Coordination

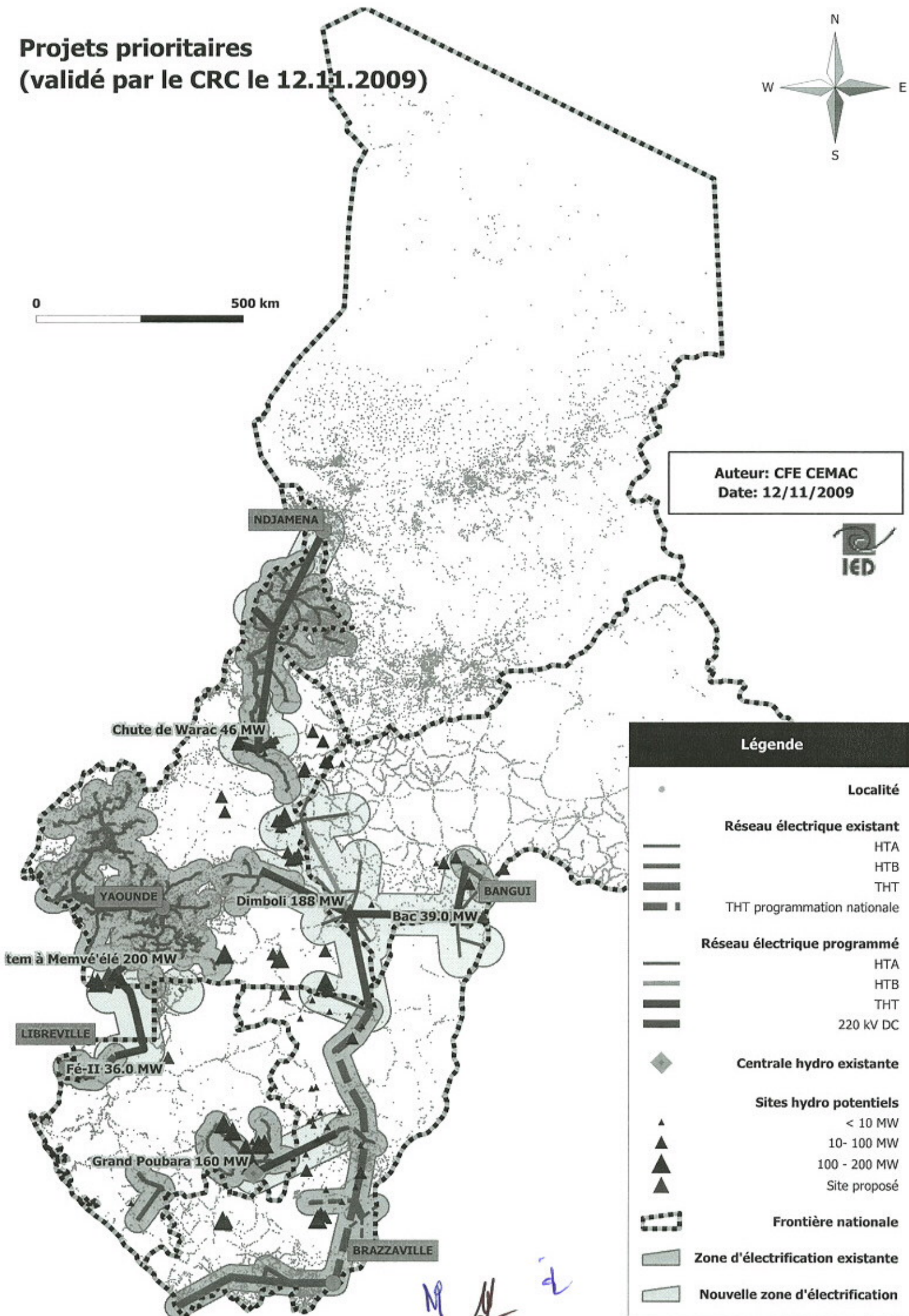
Pierre Yété
Coordonnateur CEMAC

Projets prioritaires (validé par le CRC le 12.11.2009)



0 500 km

Auteur: CFE CEMAC
Date: 12/11/2009



Légende

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| ● | Localité |
| Réseau électrique existant | |
| — | HTA |
| — | HTB |
| — | THT |
| — | THT programmation nationale |
| Réseau électrique programmé | |
| — | HTA |
| — | HTB |
| — | THT |
| — | 220 kV DC |
| ◆ | Centrale hydro existante |
| Sites hydro potentiels | |
| ▲ | < 10 MW |
| ▲ | 10- 100 MW |
| ▲ | 100 - 200 MW |
| ▲ | Site proposé |
| ⋯ | Frontière nationale |
| ■ | Zone d'électrification existante |
| ■ | Nouvelle zone d'électrification |

Handwritten initials and a signature in blue ink.

Caractéristiques principales des projets

Projet	Pays concernés	Puissance hydroélectrique	Coût	Coût Production + HT
			MT / BT	ME
DIMBOLE	RCA	188 MW	97,4	466,6
	CONGO			
	CAMEROUN			
INTERCONNEXION CAMEROUN GABON	CAMEROUN	200 MW	28,8	63,7
	GABON			
	GUINEE EQU.			
MINIHYDROS CAMEROUN CONGO	CAMEROUN	20 MW	12,6	72,0
	CONGO			
INTERCONNEXION CONGO GABON CENTRE	GABON	0 MW	14	40,0
	CONGO			
CAMEROUN RCA CENTRE	CAMEROUN	15 MW	27,2	65,2
	RCA			
CAMEROUN TCHAD RCA	CAMEROUN	53 MW	154,1	197,4
	TCHAD			
	RCA			
INTERCONNEXION CAMEROUN N'DJAMENA	CAMEROUN	179 MW		591,4
	TCHAD			
	(NIGERIA)			
NORD RCA EST CONGO	RCA	39 MW	23,6	128,1
	CONGO			
	RDC			
INTERCONNEXION CAMEROUN MALABO	CAMEROUN	0		83,2
	GUINEE EQU.			
INTERCONNEXION SUD CONGO GABON	CONGO	100 MW	26,7	343,5
	GABON			

Synthèse :

Population concernée	lignes THT	lignes HT	THT/HT/MT	électrification MT/BT	Production transport
3844000 habitants	2 540	961	21	384	2 051
	km	km	postes	M€	M€

Annexe



Facilité Energie CEMAC
www.cemac-energie.org
Electrification Périurbaine Intensive



2ème Rencontre du Comité Régional de Coordination (CRC)
Brazzaville, 11-12 novembre 2009
Liste des participants

Nom et Prénoms	Organisme	Pays
NGOH Appolinaire	MMEH	RCA
OUSMAN Moussa	Responsable Cellule Planification Direction des Etudes MMEH	RCA
DANGAYE Abdelkerim	Responsable Planification MME	Tchad
MOCTAR Aguid	Responsable Volet Commercial du Projet Périurbain STEE	Tchad
MARIAM ALI Moussa	Directrice Générale Adjointe STEE	Tchad
NGARI Aristide	Directeur Général Adjoint STEE	Gabon
MASSILA AKENDENGUE Marcellin	Adjoint au Directeur Général SEEG	Gabon
OCCHIPINTI Giovanni	Délégation Commerciale Européenne	RCA
IWANDZA Jean-Marie	Directeur Général de l'Energie MEH	Congo
TCGAKALA Emile	Ingénieur MAT/PEAC	Congo
IBALANKY Conrad	Assistant Technique PEAC	Congo
MBOUROU Stéphanie	Planificateur CNE	Gabon
MBADINGA Lazare	Technicien SIG CNE - CEMAC	Gabon
ILOK PLACIDE Alfred	Représentant Résident de la CEMAC	Congo
UM Pierre	CFE - CEMAC	Cameroun

YVANOFF Hugo	CFE - CEMAC	Cameroun
SACLIER Pierre	CFE - CEMAC (IED)	France
Denis Rambaud-Méasson	CFE - CEMAC (IED)	France
NKWAWIR SHIYNTENG Charles	Représentant Directeur de l'Electricité	Cameroun
KAMNANG Mathieu	Responsable DEL MINEE	Cameroun
TICKNYEMB Joseph	Coordonnateur du Projet "Branchements" AES SONEL	Cameroun
OUEDDO Abdoulaye	Expert Info. Et SIG CFE-CEMAC	RCA
NGAYE-YANKOISSET Privat Patrick	MMEH	RCA
ZINGAT-MAKOSSO Louis	Chef de Projet Branchements SNE	Congo
Romain Frandji	Expert Planification CFE-CEMAC (IED)	France
MBOUMBA Jocelyne	Expert Socio-Economique CFE-CEMAC	Cameroun
AHMAT YAYA AHMAT	Ingénieur à la Direction de l'Energie	Tchad
ITOUA Daniel	Coordonnateur du Projet "Branchements" SNE	Congo